

LES CAHIERS DE L'ACADEMIE

OPUS I
FASC. 8

LE FASCINANT DÉFILE



DES
"MILITAIRES"
SUISSES

par Bernard Lavallée

Académie québécoise d'études philatéliques

Le fascinant défilé des «militaires» suisses

par Bernard Lavallée

On désigne sous le nom de timbres militaires des vignettes sans pouvoir d'affranchissement, émises par les divers corps de troupe afin de constituer un fonds de secours durant la mobilisation de l'armée suisse, lors de la Première grande guerre.

Par la suite, au mois de mars 1916, une série de trois timbres fut émise pour financer la construction de bâtiments de bois servant à accueillir les soldats durant leurs loisirs.

En principe, tout citoyen suisse doit faire son service militaire. Les recrues sont séparées en deux catégories générales suivant leur âge. La première catégorie dite " ÉLITE " comprend les personnes de 20 à 32 ans. La seconde catégorie, appelée " LANDWHER ", regroupe les personnes de 33 à 44 ans. En plus de ces deux catégories, l'armée fédérale compte un troisième élément, appelé " LANDSTURM ". Tout citoyen suisse qui n'est pas engagé, soit dans l'ÉLITE, soit dans le LANDWHER, doit faire du service dans la LANDSTURM, à compter de 17 ans et jusqu'à 50 ans révolus.

Si l'on considère que cette mobilisation obligatoire existe en temps de paix, on peut imaginer qu'en temps de guerre, la Suisse a beau être le pays neutre par excellence, elle se doit de protéger ses différentes frontières, évidemment.

Ce qui veut aussi dire que durant les deux grandes guerres (1914-18 et 1939-45), les soldats suisses, en plus de protéger leurs frontières, devaient être prêts en tout temps à repousser toute invasion.



● **BERNARD LAVALLÉE**, 65 ans, architecte à la retraite, occupe cette année le fauteuil présidentiel de l'Union philatélique de Montréal, à l'occasion du 50e anniversaire de fondation de la plus ancienne société philatélique de la métropole québécoise. Il est aussi président du Jury de l'Exposition EXUP XV. Ses services ont été fréquemment recherchés comme juge et comme conférencier. Il est membre de nombreuses sociétés et associations philatéliques.

Par conséquent, plusieurs de ces soldats durent quitter leur famille, leur emploi et même leur commerce. Puisque la majorité de ces hommes appelés en service étaient le seul gagne-pain de leur famille et que la solde militaire était mince, plusieurs familles furent laissées pratiquement sans revenu stable. Dans ces conditions, la vente des timbres militaires pouvait représenter un précieux appoint.

Durant la Deuxième guerre mondiale, des organisations spéciales veillaient au soin de ces familles nécessiteuses. Cependant, des cas plus urgents purent être secourus à l'aide des fonds accumulés par la vente des timbres militaires.

HERR BIERI,
ARTISTE ET ADJUDANT

Au début de la Première guerre mondiale, soit en juin 1915, un artiste bernois, servant comme adjudant dans le 28e bataillon des Fusiliers, dessina les deux premiers timbres militaires. Ils furent émis au titre de souvenirs pour les membres de son bataillon.

Herr Bieri s'était inspiré de timbres similaires qu'il avait vus en France, en Angleterre et en Italie.



Quant à l'idée de vendre ces timbres pour créer un fonds d'entr'aide, le crédit en revient au docteur Med Stiner, attaché au 11e régiment d'infanterie (Solothurn). Plus de 30 000 francs furent ainsi amassés pour le 11e régiment seulement.



Suivant cet exemple, plusieurs autres corps de l'armée se lancèrent dans la même opération.

Les soldats suisses en service actif ne sont pas tenus d'affranchir leur correspondance. Toutefois, seul le courrier d'un bureau de poste militaire, d'un camp, d'une baraque, pouvait recevoir l'affranchissement de son unité militaire par l'officier commandant de chaque unité, sans obligation d'être affranchi par l'envoyeur.

Tous ces timbres étaient émis et vendus par les officiers commandants des différentes unités militaires. Aucune valeur nominale ne fut donnée à ces timbres ; sauf quelques rares exceptions, il était laissé à la discrétion de l'officier commandant d'en déterminer la valeur.

500 VARIÉTÉS

On peut répertorier plus de 500 variétés majeures de ces timbres émis durant la période 1914 à 1918.

Tous les timbres militaires suisses émis durant les deux grandes guerres le furent avec l'autorisation des autorités du service postal.

On peut donc comprendre que l'usage possible de ces timbres dépourvus de toute valeur nominale ne le fut que pour des fins d'identification des différentes unités de l'armée suisse.

Avec la déclaration des hostilités, le 1er septembre 1939, l'armée suisse

fut de nouveau mobilisée afin de protéger et défendre ses frontières.

On se souvint alors des timbres militaires de la période 1914-18 et des sommes importantes qu'ils avaient permis d'amasser. Mais, pour ne pas inonder le marché, cette fois, l'armée intervint.

Selon l'Ordonnance #102, afin de conserver la bonne renommée de l'armée, les émissions de ces timbres devaient se limiter à chacun des corps de troupe et, ce, sans variété jusqu'au 1er septembre 1940. De plus, chaque émission devait être soumise à l'approbation de l'Administration des Postes de Suisse.

Par la suite, selon l'Ordonnance #125 du 26 avril 1940, la permission fut demandée, en suivant la filière normale, par l'adjudant-général, d'émettre de nouveaux timbres.

Il fut clairement établi qu'une telle permission ne serait accordée que pour les grandes unités de l'armée mais refusée aux plus petites, tels les détachements, les colonnes, etc. Et les surplus de stocks détenus par les imprimeurs, furent sévèrement contrôlés. Ces ordonnances rigoureuses eurent pour effet de diminuer considérablement les variétés, à quelques-unes seulement.



C'est ce qui explique que les vignettes majeures, en surplus, furent seulement surchargées, soit de dates, d'anniversaires, de messages particuliers ou même de souhaits de Noël.

Par exemple, il existe 54 timbres surchargés "NOËL", avec ou sans date, en différentes langues : français, allemand ou italien.

Exemples :

"Noël en service pour la mère patrie".

"Weinachten im dienste der heimat".

"Noël sous les armes".

"Noël 1942".

PERSONNAGES CÉLÈBRES

Nous verrons, d'après les tableaux qui suivent, que le Bureau international d'éducation a émis huit timbres dont les deux derniers représentaient des hommes illustres.

L'une des vignettes représentait Henri Pestalozzi et l'autre, Grégoire Girard.

Henri Pestalozzi est né d'un père médecin, en 1746, à Zurich et est mort le 27 février 1827 à Brugg, dans le canton d'Argovie. Il fit des études de droit, devint professeur et écrivain. Il s'efforça d'améliorer l'éducation et l'instruction des enfants pauvres. Il subit l'invasion des Autrichiens.

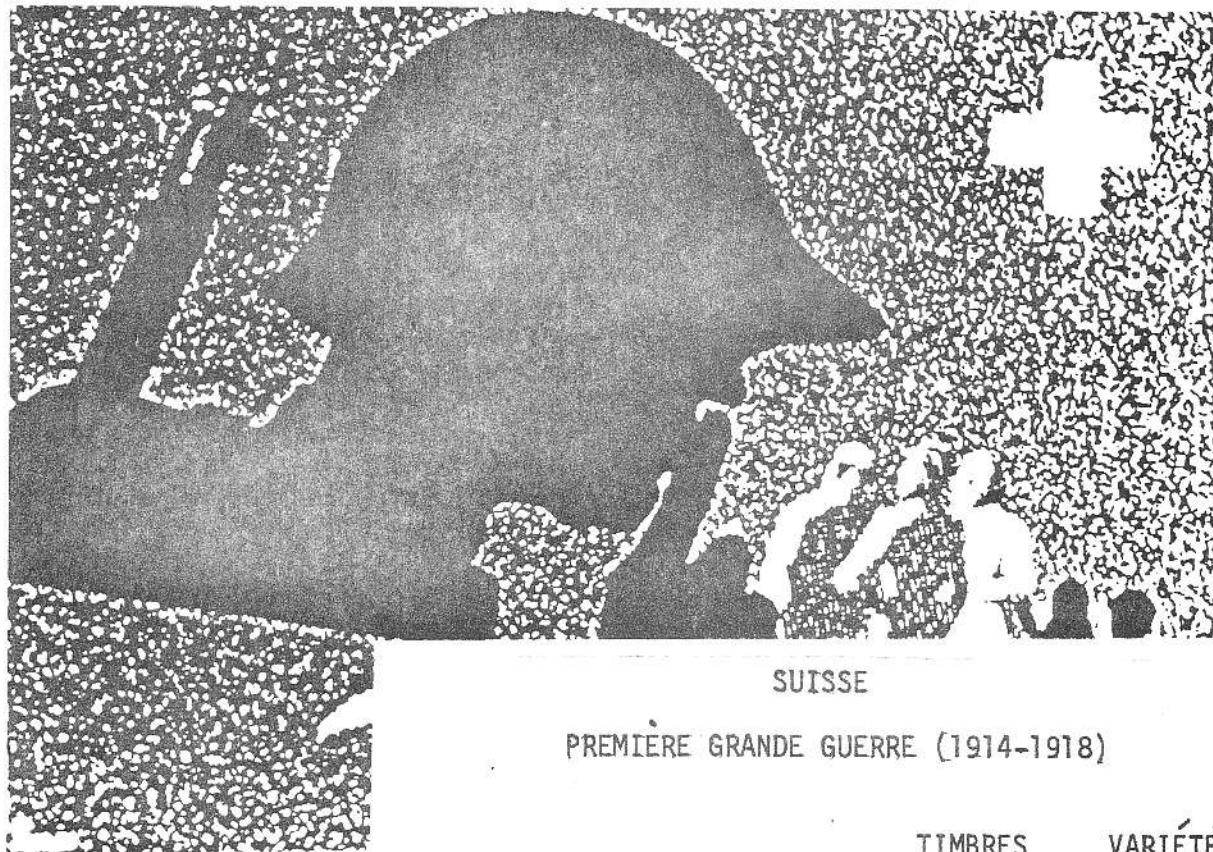
Disciple de Jean-Jacques Rousseau, ses dernières paroles furent : " Je veux qu'on m'enterre sous la gouttière de l'école et qu'on inscrive que mon nom sur la pierre qui me couvrira. Lorsque les gouttes qui tombent du ciel l'auront creusée à moitié, on se montrera plus juste envers ma mémoire qu'on ne l'a été pendant ma vie."

Grégoire Girard, franciscain, est né à Fribourg, le 17 décembre 1765 et est mort en 1850. On lui doit le cours : " De l'enseignement régulier de la langue maternelle dans les écoles et les familles".

En voici un extrait : " L'homme agit comme il aime et il aime comme il pense. Les pensées forment le cœur et le cœur forme la conduite ". Cette œuvre a été couronnée par l'Académie française.

Bien que le courrier de ces soldats était expédié gratuitement, il était laissé au bon vouloir de l'expéditeur d'utiliser des timbres militaires afin d'aider des compatriotes.

Beaucoup de citoyens civils utilisèrent aussi ces timbres dans le but d'encourager le fonds d'entr'aide aux soldats. Et, sans aucun doute, un grand nombre de philatélistes s'en procurèrent.



SUISSE

PREMIÈRE GRANDE GUERRE (1914-1918)

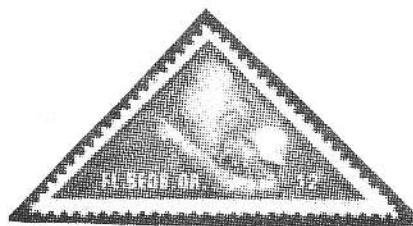
	TIMBRES	VARIÉTÉS
Première division	33	55
Deuxième division	59	86
Troisième division	166	378
Quatrième division	40	50
Cinquième division	3	2
Sixième division	4	1
Troupes de forteresses	38	48
Troupes de Landwehr	31	27
Troupes de Landsturm	19	10
Troupes d'Aviation	6	0
Divers	92	34
TOTAL	491	691

SUISSE

DEUXIÈME GRANDE GUERRE (1939-1945)

TIMBRES VARIÉTÉS

Etats-majors	111	75
Artillerie	255	99
Observateurs	14	2
Boulangers	19	13
Postes de campagne	20	12
Aviation	110	53
Défense aérienne	34	14
Guetteurs	38	28
Troupes volontaires	5	1
Services de travail	47	11
Services de construction	39	41
Surveillance	72	20
Services pigeons-voyageurs	26	27
Radiotélégraphistes	37	9
Troupes de frontières	180	110
Service féminin	1	0
Infanterie	481	232
Cavalerie	34	7
Troupes légères	15	2
Protection anti-aérienne	9	9
Mineurs	8	2
Troupes motorisées	27	9
Tanks	3	1
Parcs	10	4
Régie fédérale des chevaux	18	4
Pontonniers	8	4
Cyclistes	49	28
Services sanitaires	105	54
Sapeurs	61	45
Ecoles	16	10
Pionniers-télégraphistes	52	24
Troupes territoriales	362	232
Trains	60	21
Ravitaillement	69	25
Divers	43	13
Championnats d'armées	85	0
Union des mobilisés	31	0
* Bureau internat. d'éducation	8	0
TOTAL	2 562	1 241



* Les deux dernières vignettes du Bureau international de l'éducation représentent des personnages célèbres dans l'histoire de la Suisse et portent l'inscription : " Aide intellectuelle aux prisonniers de guerre ".

rent pour leurs collections personnelles.

Faire une collection de ces émissions, spécialement celles de la Première guerre mondiale, représente un travail des plus intéressants, les sujets étant variés, les timbres multicolores et parfois de grand format. Le dessin graphique et l'impression sont remarquables et très attrayants.

Les émissions de la guerre de 1914-18 sont difficiles à trouver, quelques-unes sont plutôt coûteuses à cause de leur faible tirage. Il en existe environ 400 types, en excluant les variétés, ce qui rend la collection entière difficile à réaliser.

Les émissions de la guerre de 1939-45 sont beaucoup plus attrayantes et beaucoup plus faciles à compléter, même s'il en existe plus de 2 500 types excluant les variétés. La collection complète des types de base est encore possible avec un peu de patience car les tirages furent plus importants que ceux de la guerre 1914-18.

La cote de popularité, de nos jours, est ascendante. Surtout quand on éprouve des difficultés à compléter la collection des timbres-poste réguliers de Suisse, celle des timbres militaires, d'un coût abordable, peut devenir un à-côté très intéressant.

Donné à l'AQEP
le 17 mai 1983.



RÉFÉRENCES UTILES

* BERTRAND Gustave, 1934, Mémorial philatélique, Tome III, Luxembourg-Suisse-Liechtenstein, Editions L. Gros, Montpellier.

* LOCHER Paul et FORESTIER Robert, Timbres militaires suisses, Catalogue 1939-42 incluant le supplément 1942-45 ainsi que les annexes 1, 2 et 3 (1939-45).

* Le catalogue ZUMSTEIN
Timbres militaires suisses de 1914-18.

N.B. Prière de prendre note que ces trois premières références sont déjà considérées comme des pièces de collection.

* Le catalogue H. SULZER, édité en 1977.

Le volume I indique les types, les variétés et les cotes en francs suisses, avec traduction allemande, anglaise et française.

Le volume II nous montre toutes les vignettes importantes sur papier glacé à fond noir.

Il va sans dire que ce dernier catalogue est l'outil par excellence pour celui qui désire s'adonner à ce genre de collections. De plus, il couvre toutes les émissions des deux guerres, 1914-18 et 1939-45.